

Astrida, le 28 septembre 1951.-

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2501 /JUST.

Objet:
Affaire X.



Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre lettre n°2324/D.
23/182/B. du 22/9/51, j'ai l'honneur de vous faire
savoir que la taxe pour le véhicule R.U. 350I n'a
pas été acquittée à Astrida. Ce véhicule ne nous
est donc pas connu.

L'Officier de Police Judiciaire,
CH. LEES,

Monsieur le Substitut
du Procureur du Roi

à

U S U M B U R A.